

# **DEMANDE DE DEVIS**

## **Communications et abonnement téléphonique**

**COLLÈGE LOUIS ARMAND**

**24 Rue de Savigny  
77176 SAVIGNY LE TEMPLE**

### **Cahier des clauses administratives particulières valant acte d'engagement**

**DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES : 2 février 2018 à 12h**

#### **ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONSULTATION-et documents à joindre**

La consultation concerne les services de télécommunications permettant de répondre aux besoins du collège Louis ARMAND en matière de communications entre ses services et le réseau public.

La date de remise des offres est fixée au 2 février à midi

**Elles seront remises par mail** : [int.0771518G@ac-creteil.fr](mailto:int.0771518G@ac-creteil.fr)

LIEU DE LIVRAISON DES PRESTATIONS DE SERVICE : COLLÈGE LOUIS ARMAND – 24 RUE DE SAVIGNY – 77176 SAVIGNY LE TEMPLE

#### **DOIVENT ÊTRE COMMUNIQUÉS :**

- L'offre,
- le présent cahier des clauses administratives valant acte d'engagement : **à signer impérativement**
- un modèle de facture
- un IBAN

#### **ARTICLE 2 : CARACTERISTIQUES DE LA PRESTATION DEMANDEE**

#### **Les candidats sont tenus de répondre à l'intégralité des demandes formulées :**

Le collège Louis ARMAND attend du fournisseur retenu :

- Une qualité de service élevée et en particulier la garantie de continuité du service.
- La maîtrise des dépenses de télécommunications.
- Une garantie de pérennité économique et de solidité financière de l'entreprise ainsi que la pérennité d'un interlocuteur commercial.

**Prestation** : Acheminement du trafic téléphonique sortant accessible par la présélection du transporteur dont :

- Trafic téléphonique sortant ; appels locaux ; appels nationaux ; appels fixes vers tous les mobiles. AUCUNE PRESTATION INTERNET N'EST DEMANDEE.

**Caractéristiques des équipements utilisés :**

- Standard téléphonique : SIEMENS OPTIPOINT 500 BASIC
- Nombre de T0 : 3
- Bloc SDA : 10
- 3 ACCES DE BASE POUR LA LIGNE PRINCIPALE (standard téléphonique)
- 3 LIGNES ANALOGIQUES (ascenseurs et fax)

**AUCUN NUMERO D'APPELS NE DEVRA ETRE MODIFIE,  
POUR L'ENSEMBLE DE LA TELEPHONIE FIXE, L'ACHEMINEMENT DES  
COMMUNICATIONS SORTANTES DOIT ETRE TRANSPARENTE POUR LES UTILISATEURS  
(préfixe d'accès au réseau public 0)**

Les ajouts, paramétrages ou les suppressions de paramétrage de la solution existante, nécessaires sur les équipements du collège seront à la charge du prestataire.

**PAR CONSEQUENT, LE PRESTATAIRE S'ASSURE DE LA COMPATIBILITE DE SES  
INERASTRUCTURES AVEC L'ARCHITECTURE TELECOM DU COLLÈGE.**

**DIVERS:** La fourniture des liaisons supports entre les installations du collège et celles de l'opérateur ainsi que la mise en œuvre de ces raccordements font partie intégrante des prestations.

De la même manière, l'ensemble des équipements et ou abonnements complémentaires nécessaires à l'écoulement du trafic vers les destinations objet de la prestation sont prévues dans le devis.

**Le prestataire fournit une copie des tickets de communications au collège.**

Les tickets de communications comportent pour chaque communication passée pendant la période de facturation au minimum les informations suivantes :

- date ; heure ; destination d'appel ; numéro appelant ; numéro appelé ; durée de la communication et coût HT de la communication.

Le fichier doit être à un format exploitable par un tableur numérique.

Il sera transmis par courrier électronique.

### **QUALITE DE SERVICE**

Le prestataire précise dans son offre les éléments sur lesquels il s'engage contractuellement avec en particulier le taux de disponibilité du réseau (pourcentage de communications aboutis en zone couverte) et la qualité de réception dans les zones couvertes.

**OFFRE A FAIRE POUR APPELS ILLIMITES VERS FIXES ET MOBILES EN France  
METROPOLITAINE**

## Contact commercial et technique :

### LE COLLÈGE LOUIS ARMAND exige la continuité des informations suivantes :

- **Noms et coordonnées du commercial et en cas de changement, information préalable du client.**
- **Nom et coordonnées des services techniques et de facturation.**

## DEBUT ET DUREE DU CONTRAT PREVU

Le contrat est renouvelable deux fois pour des périodes de UN AN par reconduction expresse.

Chaque reconduction du contrat fera l'objet d'une décision écrite par le collègue SUR PROPOSITION DU PRESTATAIRE AU MOINS DEUX MOIS AVANT LA DATE DE RENOUVELLEMENT (proposition par mail au service gestion : int.0771518g@ac-creteil.fr).

**Le candidat retenu devra prévoir les délais de raccordement et d'acheminement et s'engager à fournir une prestation opérationnelle pour le 10 mars 2018 minuit, date de fin du contrat avec le prestataire actuel.**

## ARTICLE 3 : DELAIS D'EXECUTION OU DE LIVRAISON

La garantie de temps de rétablissement (GTR) sur laquelle le prestataire s'engage ne doit pas dépasser 4 heures.

Le délai d'intervention court à partir de l'heure de signalisation de l'incident (téléphonique, fax, ou autre selon le mode d'accès proposé par le prestataire) par le collègue jusqu'à la notification de clôture d'incident fournie par le prestataire.

Cette notification se fera obligatoirement par écrit: télécopie ou courriel, la date et heure d'envoi faisant foi.

## Article 4 : PRIX ET MODELE DE FACTURE

Les prix sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation. Les prix sont fixes et définitifs pour la durée du contrat

Un modèle de facture doit être remis avec présentation de l'offre :

Coût HT et TTC de la mise en service

Coût HT et TTC des abonnements

Coût HT et TTC des communications

- Locales et nationales
- -Vers les mobiles (détaillées si il y a lieu par opérateur)
- Vers l'étranger
- Vers les numéros spéciaux
- Vers les numéros d'urgence.

**Des pénalités pour indisponibilité du service seront à prévoir dans le contrat.**

**TOUTES LES DEMANDES DU COLLÈGE DEVRONT APPARAÎTRE DANS LES PROPOSITIONS DE CONTRAT FAITES PAR LES PRESTATAIRES**

**Article 5 : VISITE DU SITE**

**Avant d'envoyer l'offre, il est préférable, pour mieux cerner les demandes, de venir au collège. PRENDRE RV PAR MAIL DE PREFERENCE AU SERVICE DE GESTION ou par téléphone.**

**Mail : [int.0771518g@ac-creteil.fr](mailto:int.0771518g@ac-creteil.fr)**

**Téléphone : 01 64 79 60 50**

**CADRE A COMPLETER IMPERATIVEMENT SOUS PEINE DE NULLITE DE LA CANDIDATURE - CAHIER A RENVoyer AVEC L'OFFRE**

**Vu et accepté, le**

**Entreprise :**

**Nom et prénom du signataire :**

**Fonction :**

**Cachet de l'entreprise candidate**